Commune de Paimpont

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20260413-D202604027-DE

Nombre de Conseillers	
Afférents au conseil municipal	19
En exercice	19
Présents	16
Absents	3
Exclus	0
Votants	17

Date de la convocation : 02/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
2026/04/027

Séance du 8 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des mariages en séance ordinaire.

Étaient présents : Mesdames, DESMARS Claire, PAQUERIAUD Marie-Laure, GUERIN Françoise, PETIT Emmanuelle, JAMIN Lydie, GERNIGON Christèle, SAVATIER BOISBOUVIER Fabienne, MERCIER Gaëlle et messieurs LEFEUVRE Alain, GUERIN Didier, HAUPAS Patrick, DANION Stéphane, DESSA Julien, ROLLAND Aurélien, LANNUZEL Pierre-Yves, MOINERAIS Marc conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Monsieur Evan PERRIN et mesdames Aurélie ROUAULT, Renée FILATRE.

Était absent :

Ayant donné pouvoir : Madame Aurélie ROUAULT à madame Claire DESMARS.

DELIBERATION 2026/04/027 : FINANCES- AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025

Rapporteur : Stéphane DANION

CONTEXTE : *Le résultat de la section de fonctionnement est, conformément à l'instruction comptable et budgétaire M.57, affecté en priorité à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement.*
L'affectation s'avère possible dès lors que le résultat de fonctionnement de clôture est excédentaire.
La situation du 2025 du budget principal, qui vous a été présentée au cours de la séance du Conseil Municipal en date du 13 mars 2026, fait apparaître les résultats suivants à la clôture de l'exercice 2025 :

Vu le compte financier unique 2025 ;

Considérant que le résultat de fonctionnement de la commune fait apparaitre un excédent de clôture d'un montant de 384 508,21 **€ ;**

Considérant que le résultat de l'investissement de la commune fait apparaitre un déficit de clôture de 205 452,47 **€ ;**

Considérant le besoin de financement d'investissement pour l'année 2026 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 :

AFFECTE l'excédent de fonctionnement de 384 508,21 **€** vers la section d'investissement comme suit :

Section d'investissement - Recettes

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20260413-D202604027-DE

Chapitre 10 – Dotations fonds divers et réserves
Article 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés : 384 508,21 €

Le Maire,
Alain LEFEUVRE

MAIRIE de PAIMPONT
35 (Ille-et-Vilaine)

La Secrétaire de séance,
Christèle GERNIGON